

- **de présenter les candidatures et les recommandations du jury de présélection à AECEC/BKR pour approbation;**
- **de communiquer les décisions d'AECEC/BKR aux missions pour acheminement aux intéressés;**
- **de régler les paiements des bourses, généralement en deux versements, et des subventions;**
- **de conserver en lieu sûr et d'archiver tous les dossiers de candidature ainsi que de transmettre, s'il y a lieu, régulièrement à la Bibliothèque nationale du Canada les documents rédigés par les bénéficiaires (rapports de recherche, articles, monographies, mémoires, etc.);**
- **d'assurer, en collaboration avec les missions et les organisateurs de congrès d'études canadiennes, la coordination de l'Exposition itinérante de livres sur les études canadiennes;**
- **de préparer et de tenir à jour les manuels des procédures, les brochures d'information, les guides à l'intention des universitaires en visite au Canada, etc.**

III. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION (AECEC/BKR)

La Direction des relations internationales en matière d'éducation (AECEC/BKR) est responsable :

- **des programmes à l'appui des études canadiennes, y compris les questions de politique et de budget;**
- **des décisions en dernière instance quant à l'approbation ou au rejet de chaque demande de bourse ou de subvention;**
- **de la surveillance de l'exécution des programmes, conformément au contrat avec le Conseil international d'études canadiennes (CIEC);**
- **de la diffusion aux missions de l'information sur les études canadiennes en général.**